L’immigration, fardeau économique ?

Entretien avec Ekrame Boubtane

par Thomas Vendryes

Les débats sur l’immigration présupposent souvent que celle-ci engendrent des coûts, voire est un fardeau pour la France – du point de vue de l’emploi, des finances publiques ou de la croissance. Les recherches contemporaines montrent plutôt l’inverse, comme l’explique l’économiste Ekrame Boubtane.

***La Vie des idées* : Comme depuis un certain temps, et pratiquement, d’ailleurs, quel que soit le type d’élection, les enjeux liés aux migrations internationales, notamment de personnes venues des pays « en voie de développement », seront probablement un sujet important sinon majeur de la campagne présidentielle à venir en 2022. Outre les problématiques dites « identitaires », les préoccupations économiques et sociales sont très présentes dans ces débats. En particulier, des craintes sont exprimées sur la charge que les personnes immigrées pourraient représenter pour les services publics et sociaux, sur les finances publiques, sur le marché du travail et sur la croissance. Quels sont les mécaniques économiques sous-jacents qui pourraient expliquer tels craintes ?**

**Ekrame Boubtane :** Ces craintes reposent sur un constat : les revenus des personnes immigrés sont en moyenne inférieurs à ceux des natifs du pays d'accueil. Certains en déduisent que l’immigration réduit le revenu moyen. Ces craintes sont surtout exprimées lorsque les personnes immigrées sont originaires de pays à faibles revenus, et arrivent dans le cadre humanitaire ou familial. À partir de l’observation de taux d’emploi plus faible pour ces immigrés, certains déduisent que l’immigration implique une augmentation du chômage, et serait une charge pour les finances publiques. Les observations correspondent globalement à une réalité ; la déduction qui en est faite repose sur des hypothèses très fortes ou une vision partielle, qui ne correspondent pas à cette même réalité.

Par exemple, les personnes qui demandent une protection internationale sont généralement démunies, elles ont droit à une prise en charge, le temps de l’instruction de la demande d’asile. Cette prise en charge a un coût budgétaire. Avec le temps, ces personnes s’intègrent dans l’économie d’accueil et il convient de prendre en compte cette intégration quand on évalue les effets économiques de l’accueil des demandeurs d’asile. Un autre exemple, les personnes immigrées et leurs familles bénéficient des services publics, cela représente bien un coût pour les finances publiques. Mais ces personnes contribuent aussi à financer les services publics, ils paient des impôts directs et indirects ainsi que des cotisations sociales. Pour les immigrés comme pour les non immigrés, le profil contribution-utilisation des services publics évolue au cours du temps. Et il y a aussi tous les effets indirects, les interactions à considérer pour évaluer les effets de l’immigration sur les finances publiques. Comme souvent en économie, les choses sont plus compliquées qu’elles n’y paraissent.

***La Vie des idées* : Vous avez vous-même beaucoup travaillé, en tant qu’économiste, sur ces problématiques. Selon vos travaux, et la recherche existante, est-ce que ces craintes sont, empiriquement, justifiées ?**

**Ekrame Boubtane :** Je travaille sur ces questions depuis la préparation de ma thèse que j’ai soutenue il y a plus de 10 ans maintenant. Dans mes travaux, j’utilise les outils d’analyses théoriques et empiriques, et je mobilise également une large quantité de données, de préférence exhaustives, comme les données de comptabilité nationale ou des données administratives. L’objectif est d’évaluer avec précision les effets causaux de l’immigration sur l’économie dans son ensemble. Je m’intéresse aux relations statistiques entre les mesures des flux migratoires et les agrégats économiques comme le PIB par tête, le taux de chômage, ou encore les dépenses et recettes publiques. Cette approche macroéconomique – qui fait la spécificité de ma recherche – offre une autre perspective sur les migrations internationales. Une perspective plus globale qui considère les interactions entre deux réalités complexes : le phénomène migratoire d’une part, et l’économie d’autre part. Le principal résultat que mes travaux ont été parmi les premiers à établir est l’effet positif et significatif de l’immigration sur le niveau de vie moyen, évalué par le PIB par tête. Un résultat que nous avons établi dès 2008, et confirmé en 2010 pour les 22 principaux pays de l’OCDE, dont la France [1]. En employant une méthodologie différente, nous avons confirmé l’effet positif de l’immigration sur le PIB par tête en 2010 pour ces mêmes pays [2].

Pour travailler plus spécifiquement sur la France, il fallait s’attaquer à la question épineuse de la qualité des données migratoires. Nous avons commencé ce travail avec Hippolyte d’Albis en 2011 et nous continuons depuis à analyser les données relatives aux titres de séjour délivrés en France. Nos premiers résultats datent de 2013 et montent que l’immigration, notamment l’immigration familiale a des effets positifs sur le PIB par tête en France [3].

En 2015, il était difficile d’ignorer ce que les médias ont qualifié de « crise des réfugiés » et de sa supposée charge économique pour les pays européens. Nous avons entrepris d’évaluer les effets des flux demandeurs d’asile sur les économies et les finances publiques en Europe, et nous avons montré que les flux de demandeurs d’asile n’ont pas constitué une charge économique pour les pays européens [4]. Nous avons également examiné les effets des flux de migrants permanents, et nous avons montré qu’ils contribuent à améliorer significativement le solde budgétaire dans les pays européens [5].

Les craintes exprimées ne sont pas justifiées. L’immigration n’a pas réduit le niveau de vie moyen ou augmenté le chômage. Elle n’a pas détérioré non plus la situation des finances publiques. On ne trouve pas non plus d’effets négatifs liés à l’arrivée des demandeurs d’asile. Lorsqu’on s’intéresse plus particulièrement à l’immigration familiale en France, l’effet est clairement positif sur l’économie française.

***La Vie des idées* : Comment peut-on s’expliquer ces effets plutôt positifs de l’immigration, sur les finances publiques, l’emploi ou la croissance par exemple ? Quels sont les mécanismes à l’œuvre ?**

**Ekrame Boubtane :** D’abord la complémentarité : les personnes immigrées occupent des emplois plutôt complémentaires à ceux occupés par les natifs. Les craintes évoquées plus hauts reposent implicitement sur l’idée que les personnes immigrées sont susceptibles de « remplacer » les personnes déjà installées dans le pays, c’est l’hypothèse de parfaite substituabilité entre les travailleurs. Or, la réalité est plus complexe et une personne immigrée à son arrivée, même à niveau d’instruction comparable, ne dispose pas de la connaissance spécifique locale lui permettant de mieux s’insérer sur le marché du travail qu’une personne native du pays. Même si on fait abstraction des questions liées à la discrimination, les caractéristiques inobservables des individus sont déterminantes pour leur insertion sur le marché du travail. Il y a en France, comme dans les principaux pays de l’OCDE, des besoins de mains-d’œuvre non satisfaits, qui coexistent pour certains pays Européens avec un chômage relativement élevé. Les personnes immigrées s’insèrent dans les emplois qui ne sont pas pourvus par les natifs, elles sont surreprésentées dans les secteurs en tension. Dans une majorité de pays de l’OCDE, le travail indépendant est plus élevé dans la population immigrée [6].

Ensuite la structure par âge : 80% des personnes immigrées sont en âge de travailler. L’immigration contribue à augmenter la part des personnes d’âge actif dont les effets économiques et fiscaux sont bénéfiques dans les principaux pays de l’OCDE. En effet, ces pays sont caractérisés par une population vieillissante et des dépenses publiques importantes, notamment sous la forme de transferts vers les personnes âgées. Les jeunes immigrés, déjà formés, arrivent directement sur le marché du travail. Ils contribuent à financer les dépenses publiques destinées à la population dépendante. Les recettes publiques par tête augmentent avec l’immigration et les dépenses de retraite par tête diminuent. Au bout du compte le solde des finances publiques s’améliore suite à l’arrivée d’immigrés dans les pays de l’OCDE [5].

***La Vie des idées* : Mais même si les effets agrégés ou généraux sont donc plutôt positifs, cela peut masquer des conséquences différenciées de l’immigration à des niveaux plus fins, plus désagrégés. Par exemple, certaines catégories de personnes ou d’agents économiques pourraient y gagner, d’autres y perdre. Cela pourrait être le cas, notamment, en fonction du positionnement des personnes immigrées dans les différentes catégories d’emploi et leur hiérarchie. Voit-on ainsi de tels effets différenciés ? Si oui, comment les expliquer ?**

**Ekrame Boubtane :** Les effets de l’immigration à des niveaux plus fins, plus désagrégés sont un sujet d’étude important. Plusieurs travaux en économie de travail mettent en évidence la complémentarité entre travailleurs immigrés et natifs. Les emplois de bas niveau dans la hiérarchie sont ceux qu’occupent les immigrés à leur arrivée. Les natifs quittent ces emplois pour des positions plus élevées dans la hiérarchie et leur salaire augmente avec l’immigration [7]. L’effet sur le salaire moyen des natifs est globalement faible, le signe dépend de la qualité des données utilisées, et des hypothèses retenues en ce qui concerne le fonctionnement du marché du travail.

Sur la période récente, l’effet de l’immigration sur le salaire moyen des travailleurs qui ont un faible niveau d’étude est plutôt positif en France. Cet effet semble négatif pour les travailleurs qui ont un haut niveau d’étude. L’immigration de personnes avec un niveau d’étude de plus en plus élevé semble contribuer à réduire les inégalités salariales en France [8]. Au-delà du marché du travail, l’immigration a des effets sur la distribution des revenus dans les pays d’accueil. Elle augmente la part de revenus de la classe moyenne (les 40% « du milieu ») et réduit la part de revenus des 10% les plus riches. En augmentant le taux d’emploi, l’immigration a un effet positif sur la part du travail dans le revenu national, ce qui contribue à réduire les inégalités de la distribution de revenu en raison de la plus forte concentration du capital dans la population. [9].

***La Vie des idées* :** **De même, les effets des migrations pourraient dépendre des caractéristiques des pays d’accueil – par exemple selon la structure de leur population et de leur population active, plus ou moins vieillissantes, ou bien de la structure de l’économie (en termes de secteurs d’activité etc.). Est-ce le cas ? Et que nous apprennent les comparaisons internationales sur ces points ?**

**Ekrame Boubtane :** Les effets de l’immigration sont étroitement liés aux caractéristiques des pays d’accueil. Ces caractéristiques ne sont pas exactement les mêmes d’un pays à un autre, elles peuvent aussi évoluer au cours du temps pour un même pays. L’idéal est de mener l’analyse pays par pays, à condition de disposer d’un nombre suffisant d’observations. Au niveau macroéconomique, les données disponibles sont généralement annuelles, l’analyse pour un pays en particulier est plus difficile à mener. Nous considérons dans ce cas un groupe de pays relativement homogènes, comme les principaux pays de l’OCDE. Ces pays ont des caractéristiques comparables : leur population est vieillissante et la contribution des immigrés à leur accroissement démographique a beaucoup augmenté au cours des dernières années [9]. Il y a des outils empiriques qui nous permettent de prendre en compte l’éventuelle hétérogénéité. Dans une autre partie de mes travaux, je me focalise sur la France et considère la période récente, à partir de 1994.

L’effet positif de l’immigration sur le PIB par tête a été établi pour la France [3], la Norvège [10], l’Allemagne [11] et en moyenne pour les principaux pays de l’OCDE [1, 2, 4, 5, 12]. L’état des connaissances à ce jour confirme que l’immigration dans son ensemble améliore le niveau de vie moyen dans les pays de l’OCDE.

***La Vie des idées* : Symétriquement, les effets de l’immigration pourraient dépendre – et c’est un argument souvent présent dans les débats à ce sujet – des personnes concernées et des raisons de leur migration : on distingue par exemple souvent les migrant.e.s pour raison économique, pour raison familiale, les réfugié.e.s ou encore les migrations circulaires. Déjà, pour un pays comme la France, quels sont les ordres de grandeur de ces différents flux migratoires ? Peut-on s’attendre à ce qu’ils aient des aient des impacts sociaux et économiques différenciés ? Et est-ce le cas empiriquement ? Quelles leçons peut-on en tirer d’un point de vue politique ?**

**Ekrame Boubtane :** D’abord, rappelons que l’immigration en France est en partie européenne. Les ressortissants des pays membres de l’Union Européenne et de l’association européenne de libre-échange bénéficient de la libre circulation, ils ne sont plus soumis à l’obligation de détenir un titre de séjour pour s’installer en France depuis 2004. Il est difficile de suivre avec précision l’évolution de l’immigration dans le cadre de la libre circulation et on ne dispose pas d’informations sur les motifs. Selon les estimations de l’OCDE [13], la France a accueilli 78 422 immigrés européens, et a enregistré 450 000 détachements de travailleurs originaires de l’UE en 2019. Ces travailleurs détachés sont en général titulaires de contrats de courte durée et restent rattachés aux systèmes de protection sociale des pays d’origine. Les cotisations sociales étant importante en France comparés aux pays de l’Est, il y a un débat en France sur la concurrence déloyale du travail détaché.

L’immigration provient aussi de pays tiers dont les ressortissants ne bénéficient pas de la libre circulation et sont soumis à l’obligation de détenir un titre de séjour pour s’installer et travailler en France. Selon nos estimations [14], la France a enregistré 257 137 entrées permanentes de ressortissants de pays tiers en 2019. Ces personnes se sont installées en France principalement pour motifs familial (41.3%) et d’étude (25 %). L’immigration pour motif humanitaire représentait 13,1% du flux d’entrée en 2019 et celle pour motif de travail 12%.



Si l’immigration pour motif familial est globalement stable depuis 20 ans (cf. Figure 1), l’immigration pour motifs de travail et d’étude a fortement augmenté depuis 2012. L’immigration pour motif professionnel est passée de moins 12000 personnes en 2012 à plus de 30000 personnes en 2019. Celle pour motif d’étude a augmenté de 50 %.

L’immigration pour motif humanitaire a aussi augmenté en France au cours des dernières années. Le nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire a triplé entre 2013 et 2019. Avec 109700 demandes d’asile par an, en moyenne entre 2015 et 2019, la France est le deuxième principal pays d’accueil de demandeurs d’asile en Europe, après l’Allemagne (358806 demandes enregistrées sur la même période). Il est important de rappeler que plus de 80 millions de personnes sont déplacées à travers le monde en 2019, selon les estimations du HCR, l’Agence des Nations Unies pour les réfugiés [15], et les pays d’accueil sont principalement des pays en développement (cf. Figure 2).



Les effets économiques de l’immigration sont d’abord liés aux conditions d’entrée et de séjour, qui influencent l’intégration sur le marché du travail. Les ressortissants européens n’ont pas besoin de demander un permis de séjour pour s’installer et travailler dans l’espace de libre circulation. Leur accès au marché de travail est facilité et leurs coûts de mobilité sont faibles, ce n’est pas le cas des ressortissants de pays tiers. Pour ces derniers, l’accès au marché du travail est conditionné par l’accès au titre de séjour. À qualifications comparables, on s’attend à une intégration plus rapide des ressortissants européens, mais compte tenu des données disponibles, il est difficile d’évaluer avec précision les effets de l’immigration européenne en France.

Pour l’immigration non européenne, nos résultats montrent un effet positif et significatif sur le PIB par tête, notamment de l’immigration pour motif familial. Contrairement aux idées reçues, les personnes arrivées dans le cadre familial ne sont pas dans leur ensemble inactives. Elles s’intègrent sur le marché du travail notamment dans les services à la personne. Par ailleurs, lorsque la personne immigrée vit en France avec son conjoint et enfants, une partie des transferts vers le pays d’origine est consacrée aux dépenses de consommation en France. L’immigration familiale contribue ainsi significativement à l’économie française.

***La Vie des idées* :** **Selon vos propres travaux et l’état actuel de la littérature, quelle serait une « bonne » politique d’immigration pour un pays comme la France, ou, plus globalement, pour l’Union Européenne ? C’est-à-dire : quels en seraient les objectifs, et quelles pourraient en être les modalités ?**

**Ekrame Boubtane :** L’idée selon laquelle les migrations représentent globalement une charge pour l’économie européenne ou pour l’économie française n’est pas vérifiée à ce jour. Les évidences établies par l’état actuelle des connaissances suggèrent plutôt des retombées économiques positives. Il y a des multitudes d’enjeux politiques et sociaux soulevés par l’immigration, ne les compliquons pas d’avantage avec cette fausse croyance associant immigrés et fardeau économique.

Références

* [1] Immigration and economic growth in the OECD countries1986-2006 (avec J.C. Dumont et C. Rault), Oxford Economic Papers, vol. 68(2), pp. 340-360, 2016. Chap. 2 Thèse soutenue le 07/12/2010. <https://doi.org/10.1093/oep/gpw001>
* [2] Immigration, Growth and Unemployment: Panel VAR Evidence from OECD Countries ( avec D. Coulibaly et C. Rault), Labour: Review of Labour Economics and Industrial Relations, vol. 27(4), pp. 399-420, 2013. Chap. 3 Thèse soutenue le 07/12/2010. <https://doi.org/10.1111/labr.12017>
* [3] Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France (avec H. d'Albis et D. Coulibaly), Annals of Economics and Statistics, vol.121-122, pp. 279-308, 2016. <https://doi.org/10.15609/annaeconstat2009.121-122.279>
* [4] Macroeconomic evidence suggests that asylum seekers are not a “burden” for Western European countries (avec H. d'Albis et D. Coulibaly), Science Advances. 2018. <https://doi.org/10.1126/sciadv.aaq0883>
* [5] Immigration and Public Finances in OECD Countries (with D. Coulibaly and H. d'Albis), Journal of Economic Dynamics and Control vol 99, pp. 116-151, 2019. <https://doi.org/10.1016/j.jedc.2018.12.003>
* [6] OCDE (2011), Perspectives des migrations internationales 2011, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2011-fr>
* [7] Ortega, J., Verdugo, G. The impact of immigration on the French labor market: Why so different? Labour Economics, Vol 29, pp.14-27, 2014.

<https://doi.org/10.1016/j.labeco.2014.05.002>

* [8] Edo, A., Toubal, F. Selective Immigration Policies and Wages Inequality. Review of International Economics, Vol 23(1), pp.160–187, 2015

<https://doi.org/10.1111/roie.12163>

* [7] Demographic Changes and the Labor Income Share (avec H. d'Albis et D. Coulibaly), forthcoming in European Economic Review. <https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2020.103614>
* [10] Furlanetto, F., Robstad, O., Immigration and the macroeconomy: Some new empirical evidence. *Review of Economic Dynamics*, Vol 34, 1-19, 2019.

<https://doi.org/10.1016/j.red.2019.02.006>

* [11] Maffei-Facciolia, N, Vella, E., Does immigration grow the pie? Asymmetric evidence from Germany. *European Economic Review*, Vol 138, 2021. <https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2021.103846>
* [12] Ortega, F., Peri, G., 2014. Openness and income: The roles of trade and migration, Journal of International Economics, Vol 92(2): 231-251.

<https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2013.11.008>

* [13] OCDE (2021), *Perspectives des migrations internationales* 2021, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/da2bbd99-fr>
* [14] Breton, D., Barbieri,M., Belliot, N. d’Albis, H., Mazuy, M., L’évolution démographique récente de la France, Population. *à paraître*.

Publié dans laviedesidees.fr, le 16 décembre 2021.